

L'an deux mil seize, le quatre avril à 20h00

Le Conseil Municipal de la commune de Coulombs-en-Valois, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François COSSUT Maire.

Etaient présents : COSSUT François, LAROCHE Denis, LAURENT David, LEMOINE François, LEMOINE Thierry, Mmes CADEC Nathalie, COURTONNE Sandrine, NEUSCHWANDER Annick

Absents représentés : LEPREUX Franck pouvoir à NEUSCHWANDER Annick, MASSON Alain pouvoir à COSSUT François, CARTIGNY Bruno pouvoir à KRAUSCH Isabelle, COIFFARD Serge pouvoir à COURTONNE Sandrine

Absents : Mmes BOUDOT Catherine, PARISSET Leticia

Mme Sandrine COURTONNE a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire prend lecture du dernier compte rendu du conseil municipal en date du 11 février 2016. L'approbation de celui-ci est acceptée à l'unanimité des présents.

Compte administratif 2015

Le compte administratif fait ressortir un excédent de 209 195,27 €.

Compte de Gestion 2015

Le résultat de fonctionnement est de 215 251,00€

Le résultat d'investissement est de 6 056,20€

L'affectation des résultats sera donc comme suit :

1°) à l'apurement du besoin de financement de la section d'investissement (Art. 1068)	215 251,47
2°) à des dépenses complémentaires en réserves	0,00
Total affecté (2)	215 251,00
3°) Solde disponible à reporter (1) - (2) (ligne 002 du budget supplémentaire)	0,00

Vote des trois taxes

TAXE D'HABITATION	10,76	TAXE FONCIERE (NON BATI)	30,02
TAXE FONCIERE (BATI)	13,08	Cotisation Foncière des Entreprises	15,98

Subventions aux associations

- Club Main dans la main :	1 200,00
- Société de chasse :	900,00
- Club tennis de Coulombs :	3 200,00
- Mouvement Socio culturel de Germigny :	850,00
- Clique de Crouy :	700,00
- L'Empreinte du Temps :	3 600,00
- Croix Rouge :	150,00
- Aide Ménagère à domicile :	1 600,00
- A.S.B.V.O. :	150,00
- Jeunes Sapeurs Pompiers :	400,00
- Comité des fêtes :	3 600,00

Budget primitif 2016

- 1 066 754,00 euros en section de fonctionnement
- 1 041 167,00 euros en section d'investissement

Demande de subvention F.E.R. travaux du hameau de Vaux

Demande une subvention FER pour les travaux de Vaux sous Coulombs

Approbation du P.A.V.E

Le Conseil municipal approuve l'échéancier du P.A.V.E. tel que présenté en annexe, constitué sur la base du diagnostic effectué par le cabinet d'étude LMP Conseils et validé par le Comité de suivi à la réunion du 08/04/2016.

Acceptation Architecte pour les travaux de l'Eglise Saint Martin

Le choix de l'attributaire effectué par la Personne Responsable du Marché, s'est porté sur l'unique proposition reçue, celle de **2BDM 68 rue Nollet 75017 PARIS**
Les prestations seront exécutées sur émission d'Ordre de service suivant les modalités ci-dessous :

C.C.P.O : Mutualisation des surfaces urbanisables

Le conseil municipal décide de céder une partie des terres pour les donner à la communauté de communes pour la création de leur zone industrielle.

Sortie des différents matériels de l'inventaire

Le conseil municipal après en avoir délibéré propose la sortie de l'inventaire des différents matériels comme suit :

Date d'acquisition	N° inventaire	Désignation	Prix d'achat	Prix de revente
15/12/2003	2003-34	Tracteur Fiat	10 900.00	4 000.00
22/6/2001	2001-01/12	Tondeuse autotractée Iseki	2 001.00	
21/6/2001	2001-01/11	Tondeuse Castel	4 218.00	
31/12/1999	68	Tondeuse Flymo	838.00	
05/06/1994	65	Tondeuse	5 796.00	

Adhésion au Centre National d'Action Sociale

Les membres du conseil municipal acceptent à l'adhésion au CNAS

Aide aux menuiseries

La commune prévoit un budget de 3 500,00€

Questions diverses

- Signature convention SAUR pour l'entretien des poteaux incendie
- Végétaux dépassant sur le domaine public
- Date pour le repas des personnes âgées
- Entretien des toitures des églises et du mur du commerce
- Prochain bulletin municipal
- Inscription sur le monument aux morts
- Agent entretien

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, lève la séance du Conseil Municipal à 22h50.